Image not found or type unknown

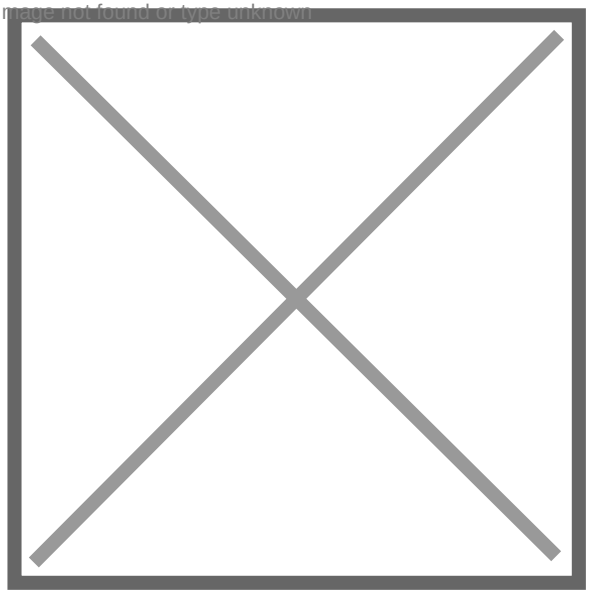

Pret relais .comment faire ?

Par **bulou**, le **12/08/2018** à **17:01**

BONJOUR à tous
J'ai un acheteur pour mon bien qui a besoin pour son apport personnel, 40000 euros ,de vendre son logement.il voudrait signer un compromis et mettre une clause pour que j'attende la vente de son bien .
il me dit qu'il ne peut pas avoir de prêt relais car le prêt restant à rembourser est trop élevé .Je ne suis pas d'accord avec cette clause qui me lie à lui sans savoir à quelle date son bien sera vendu .
J'ai pensé lui vendre le bien 40000 euros de moins et qu'il me fasse une reconnaissance de dette pour cette somme qu'il me remboursera après sa vente .
mais reste son prêt :car il ne pourra pas rembourser les 2 prêts en même temps.

Voyez vous une solution à cette situation?
merci pour votre aide.

Par **Visiteur**, le **12/08/2018** à **17:23**

Bjr
Surtout pas !....
Pour donner une vraie assise juridique à votre affaire, faites un prêt appuyé sur le "privilège de vendeur" qui est la meilleure des garanties pour vous.

Par **bulou**, le **12/08/2018** à **18:03**

merci pragma vous m'apportez une solution pour les 40000 euros .mais comment l'acheteur peut il éviter de payer 2 prêts en même temps car cela il ne le peut pas financièrement .

Par **Visiteur**, le **12/08/2018** à **18:16**

Vous lui accordez un remboursement In Fine, intérêts capitalisés, sous un délai précisé, lié à sa vente par un engagement de virer la somme chez votre notaire.
N'oubliez pas l'inscription du privilège de prêteur.

Par **morobar**, le **12/08/2018** à **19:27**

Bonjour,
S'il n'a pas d'argent aujourd'hui, espérer des gains au poker me parait aventureux.
Alors sauf si le bien à vendre est un canard à 5 pattes et que trouver un acheteur relève du miracle, j'attendrai de trouver un autre acheteur ou que la situation du candidat acquéreur s'améliore, puisqu'il est question d'une vente en parallèle.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés